



TAXE D'APPRENTISSAGE - CAMPAGNE DE COLLECTE 2023

« Amener tous nos élèves vers la réussite, quel que soit leur niveau ! »



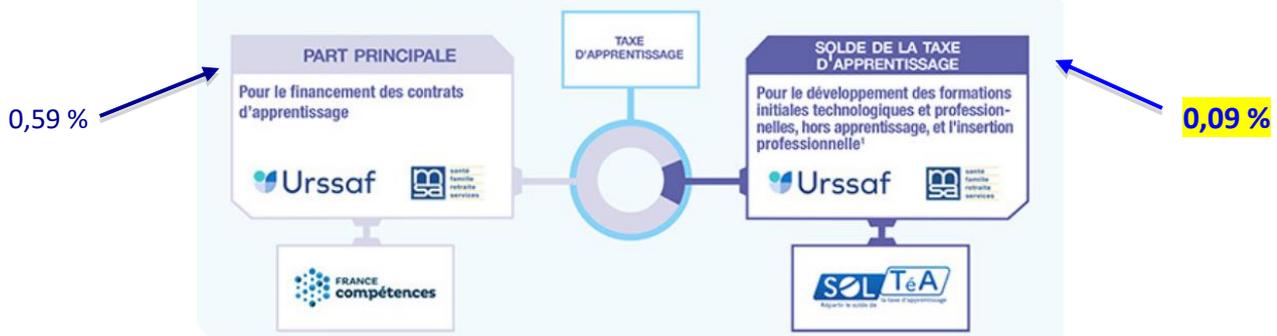
Versez
votre Taxe d'Apprentissage
à notre Lycée professionnel La Forêt et
soutenez nos actions en faveur de nos Lycéens et de nos étudiants !

La Taxe d'Apprentissage est l'une des principales sources de financement de notre Lycée Professionnel La Forêt, labellisé Lycée des Métiers des Services aux Entreprises. Cette contribution essentielle nous permet de développer un environnement d'apprentissage et d'enseignement, d'acquérir et de renouveler nos équipements et nos matériels, répondant à la réalité et aux besoins du monde professionnel.

En choisissant notre établissement et grâce au versement de votre solde de taxe d'apprentissage, vous participez activement au financement des formations choisies par nos jeunes, vos stagiaires et vos collaborateurs de demain.

Le taux de la taxe d'apprentissage est de 0,68 % de la masse salariale et comprend 2 fractions :

Collecte du solde de la taxe d'apprentissage en 2023



Depuis cette année et désormais, **le solde de la taxe d'apprentissage au titre de la masse salariale 2022**, versé jusqu'à présent par les employeurs directement aux établissements et/ou formations éligibles à percevoir ce solde, est déclaré et payé annuellement à l'URSSAF ou à la MSA au moyen de la déclaration sociale nominative.

À compter du 25 mai prochain et jusqu'à la 1^{ère} semaine de septembre 2023, les entreprises pourront répartir ce solde vers l'établissement de leur choix via, uniquement, la plateforme



Pas encore d'accès à SOLTéA, demandez-le sur <https://www.net-entreprises.fr>



Solde de la taxe d'apprentissage - SOLTéA

Pas encore inscrit sur net-entreprises.fr ?

Vérifiez dans la mesure du possible au sein de votre entreprise si vos collègues sont déjà inscrits. Une fois votre inscription finalisée, vous accéderez au service **24 h après la fin de votre inscription**.

Inscrit à net-entreprises.fr mais pas à ce service ?

À partir de votre menu personnalisé, sélectionnez « **SOLTéA - Employeurs** » et accédez à ce service **dès le lendemain**.

Employeur

Sur <https://www.soltea.education.gouv.fr/soltea-plateforme-employeurs-solde-tax-apprentissage>, connectez-vous à votre espace privé :

Actions associées

- Choisir grâce à un moteur de recherche les établissements et/ou formations à soutenir
- Suivre les versements réalisés aux établissements

Et, recherchez notre Lycée Professionnel par son :

Nom - Sigle	Code UAI	SIRET
LP LYC METIER - DE LA FORÊT	0601845E	196 000 772 00018

Contacts pour toute question :

- Delphine GEOFFROY, Gestionnaire – Agent Comptable : 03 44 62 47 04 - delphine.geoffroy@ac-amiens.fr
- Marie-Ange LHOMET, Directrice déléguée aux formations : 03 44 62 47 14 - marie-ange.lhomet@ac-amiens.fr